PHILOSOPHIE RATIONNELLE

LA VIE POSTHUME

2me ANNÉE. — N° 3 Septembre 1886

SOMMAIRE :

LIBRE PHILOSOPHIE

III

La Question de Dieu

(Suite)

Quelques unes des objections précédentes disparaissent devant une conception théiste, qui compte moins d'adhérents, mais qui se répand peu à peu, et tend à remplacer le système monarchique appliqué au gouvernement de l'univers. C'est la doctrine de *l'Immanence:* Dieu coéternel à l'univers, activité éternellement créatrice, impersonnelle, intimément unie, immanente à son œuvre qui n'a ni commencement ni fin.

Nous n'avons plus ici une entité située en dehors du temps et de l'espace, séparée du monde qu'elle a tiré du néant à un moment donné, mais une espèce d'âme du monde. C'est le principe des doctrines vitalistes adapté à l'étude de l'organisation du macrocosme. Mais comment concevoir cette dualité de la machine et de la force qui la fait mouvoir ? Le corps humain, occupe un point déterminé de l'espace, commence et finit, et l'on peut supposer, à la rigueur, qu'un principe indépendant s'est uni à lui dès sa naissance, l'abandonnant à la mort, tandis que le *corps universel,* remplit tout, le temps et l'espace, et ne laisse au principe de vie

qui l'anime, la possibilité d'exister isolé en aucun endroit et à aucun moment de l'infini et de l'éternité. Puisque l'absolu ne peut exister en dehors des choses et des êtres, ce n'est que par une pure abstraction qu'on peut l'en distinguer. Mais qu'importe, dira-t-on peut-être, et quelle différence essentielle y a-t-il au fond, entre ce genre de théisme, et le panthéisme qui identifie, confond Dieu avec le Tout.

La nuance est délicate, insaisissable et sur elle pourtant semble reposer comme sur une base de sustentation infiniment petite l'édifice majestueux des grandes notions morales, et c'est pour la sauvegarde de ces dernières que les théistes combattent ; ils font, au risque de se montrer inconséquents et contradictoires, bien des concessions, mais ils conservent Dieu, un, distinct — quoique inséparable — du monde, comme le Palladium de la loi morale.

*
* *

J'ai résumé, en énumérant les preuves physiques et métaphysiques de Dieu, quelques unes des objections et opinions des athées ; mettons maintenant ces derniers en présence des théistes au sujet des preuves dites morales, où réside, comme je l'ai déjà fait remarquer, l'intérêt majeur, palpitant de la question.

Au point de vue où je me suis placé, j'ai pris la liberté de réunir sous la dénomination d'athées : les Athées proprement dits, les Panthéistes et les Déistes, car le caractère commun qui les réunit est la croyance en un développement nécessaire de l'univers.

Nécessité, liberté, tel est le problème réduit à sa plus simple expression.

Le devoir, la vertu, la justice prouvent Dieu, disent les théistes ; le désaccord entre le mérite et le bonheur exige l'intervention d'une autorité infaillible qui a écrit dans nos cœurs la loi morale ; la conscience, le sens intime franchissant les barrières du syllogisme et des démonstrations théoriques, pénètrent dans un monde supérieur où tout est bonté et amour ; toutes les grandes vérités morales ne peuvent exister sans la liberté et celle-ci ne trouve place que dans un monde régi par une cause consciente et libre, infiniment bonne etc., et où remontent, comme à leur source et à leur véritable objet, tous les nobles sentiments et les aspirations élevées de l'homme. Otez Dieu, la conscience et le bien tombent privés d'appui, dit M. E. Naville.

Les athées protestent, non contre l'accusation de tout réduire à un mécanisme fatalement déterminé, mais contre la prétention de leurs adversaires au rôle de champions de la liberté. Ils poussent vers eux cet argument bien vieux déjà, et qui troublait si fort

Saint-Augustin : Si Dieu est le principe de tout ce qui est, il est l'auteur de notre vie, de nos pensées, de nos actes, il est le seul agent actif, et le libre arbitre n'est conciliable ni avec sa toute puissance ni avec sa prescience.

Les athées d'ailleurs, partisans du déterminisme universel, que ce déterminisme se réalise par les combinaisons et réactions d'un principe unique, force ou matière, qu'il soit le résultat du fonctionnement d'un Dieu-substance (Spinoza) dont les actes sont nécessités par sa nature même, ou de l'action des lois primitivement établies par un Dieu qui est depuis retourné dans son néant, les athées, dis-je, ne sont pas tous des négateurs de l'ordre moral, et l'idéal, pour aussi extraordinaire que cela puisse paraître, n'est pas toujours banni de leurs systèmes. Beaucoup croient pouvoir fonder une morale sur des bases tout aussi solides que celles utilisées par les théistes. Ils en dessinent le plan, il est vrai, d'après des considérations différentes, et au lieu d'en faire venir les matériaux des célestes régions, ils les extraient péniblement des mines terrestres, profondes et obscures, de l'observation des lois de la vie psychique des animaux et de l'homme, et de l'analyse de l'évolution historique des sociétés. Les noms qu'ils lui donnent : utilitarisme, hédonisme (morale du plaisir) morale évolutionniste, morale expérimentale, etc.; choquent notre esprit, façonné aux grands mots de désintéressement et de charité, etc., mais les idées renfermées sous ces étiquettes ne sont pas toujours, ainsi que celles-ci sembleraient l'indiquer, des substances nuisibles et vénéneuses ; elles s'élancent parfois et nous entraînent dans des régions supérieures, où il est donné à notre cœur de palpiter d'émotions puissantes et pures.

S'il est exact, d'une façon générale, que la spéculation philosophique fasse dépendre le sort de Dieu, de la solution donnée au problème de la liberté, les mots théiste et indéterministe, athée et déterministe ne constituent pas néanmoins des termes synonymes et jumeaux.

Il y a dans tous les camps des enfants terribles. C'est ainsi que certains théistes, à l'exemple de Luther, reconnaissent le principe de nécessité, et je ne parierais pas qu'on ne puisse rencontrer parmi les athées des partisans du *liberum arbitrium* (Buchner par exemple). D'autres plus hardis encore suivent Kant et adoptent sa doctrine sur la coexistence de la nécessité et de la liberté, fondée sur la distinction du caractère empirique et du caractère intelligible de l'individu.

*
* *

Amenée et cantonnée sur le terrain de la loi morale, la question

de Dieu devient en réalité la question de l'homme et doit être d'abord tranchée, soutiennent les théistes, dans le sens de l'affirmative, pour éclairer les abîmes de la conscience et permettre à la pensée de reconnaître le caractère de grandeur de la vie humaine. Nous savons que les athées s'élèvent contre cette manière de voir et nous nous rangeons en cela volontiers à leur avis. Que penserait-on d'un astronome qui avant d'étudier notre système solaire et les mouvements des corps célestes, que ses instruments et ses calculs peuvent atteindre, voudrait absolument être fixé sur l'existence et la situation de l'astre central, pièce principale et motrice de tout le cosmos, ou prétendrait que sans cette connaissance, toutes les autres notions astronomiques sont vaines et inutiles? Qu'il poursuit une chimère et soutient une thèse qui mène à l'abandon de toute recherche. Eh bien, le soleil central du monde moral, s'il existe lui aussi, est également en dehors de notre portée. Qu'on admette ou non son existence, peu importe. Toutes les questions qui concernent l'homme, même les plus hautes, même celle de la liberté peuvent et doivent être étudiées sans recourir à l'hypothèse — Dieu. (1)

Il s'agit simplement de changer de méthode; l'antagonisme que l'on établit entre l'esprit et la matière, le côté physique et le côté spirituel de l'univers est trop absolu. Si la doctrine de l'évolution parvient à le faire diminuer ou disparaître (ce résultat est déjà en partie atteint) les philosophes s'habitueront à appliquer à la science de l'éthique, modifiés bien entendu suivant les besoins du sujet, certains procédés d'étude qui ont donné dans les sciences matérielles des résultats si prodigieux. Au lieu d'agir, comme les premiers physiciens de l'école d'Ionie, Thalès, Anaximène, etc., qui instituant tout d'abord tel ou tel élément comme principe de l'univers, en déduisaient la nature et le mécanisme des phénomènes naturels, les moralistes, pour se rendre compte des phénomènes de la conscience, de leurs lois, procèderont comme les physiciens modernes.

Sans nul doute, la méthode expérimentale, l'induction appliquées à la vie de l'esprit, existent depuis longtemps ; mais ces moyens

---

(1) Bien plus vraie est cette proposition, maintenant que les faits magnétiques et médianimiques, viennent nous permettre de séparer le problème de la survivance, du problème divin. Dans presque toutes les religions et les philosophies, les deux questions ont été et sont considérées comme connexes et solidaires. Affirmer Dieu, c'est affirmer l'immortalité de l'être et réciproquement. La plupart des spirites maintiennent cette solidarité, par suite d'une habitude intellectuelle invétérée et bien difficile à rompre. Les esprits existent, disent-ils, donc Dieu est. En quoi cet argument est-il plus probant que ceux-ci : j'existe, donc Dieu est, l'animal, la plante, la molécule, l'atome, etc., existent donc Dieu est. Ils prouvent tout autant et tout aussi peu les uns que les autres. L'être posthume est entré dans le domaine de l'observation, Dieu est resté perdu dans les ténèbres les plus épaisses de la métaphysique.

de recherche ont été jusqu'à présent employés d'une façon superficielle. On a complétement négligé de les appliquer à l'origine et à l'évolution de la conscience humaine. Les faits intellectuels et moraux, doivent pourtant, dans leur génèse et leur processus, être soumis à des lois, quel que soit le premier principe des ces dernières. Dans ce domaine, il est vrai, l'investigation est plus difficile; les éléments en jeu sont légers, fuyants, presque insaisissables; leur succession, leurs combinaisons, semblent impossibles à reconnaitre et à étudier; on ne mesure pas les aspirations du cœur, comme on mesure la force de la pesanteur, et on ne peut traiter les notions de devoir, de vertu, comme on expérimente, sur les composés de l'azote ou du phosphore.

Néanmoins, et malgré des obstacles en apparence insurmontables, bien des chercheurs modernes se sont mis à l'œuvre, dans le but de constituer la psychologie — et par suite la morale — en science indépendante, après avoir brisé les liens séculaires, qui la rivaient à la métaphysique et à la religion. Réussiront-ils eux ou leurs successeurs ? Souhaitons-le. Alors seulement les grands principes moraux que l'humanité reconnaît instinctivement comme les conditions indispensables de son progrès, s'appuieront sur des données scientifiques, par suite positives et indiscutables.

Ce qui n'empêchera pas les théories sur Dieu, affirmatives ou négatives, de persister, de se modifier et de se multiplier; la pensée inquiète, alors même qu'elle est persuadée que ce par quoi tout existe est l'*inconnaissable*, comme dit H. Spencer, s'obstine malgré tout à la poursuite du principe universel du monde. Mais il serait bon, afin d'éviter de compromettre le sort de notions plus pratiques, de ne jamais oublier quand on navigue dans ces régions, qu'on a dépassé l'horizon des hypothèses vérifiables et qu'on vogue à pleines voiles sur une mer et sous un ciel inconnus.

Si nous ne craignions d'être accusés d'irrévérence, en nous servant d'une comparaison triviale dans un si grave sujet, nous dirions que théistes et athées de tous systèmes, déterminés dans leur choix, par leur constitution psychique, leur éducation, leur savoir, leur milieu, etc... sont semblables à des aveugles, qui plongeant la main dans un sac rempli de boules de toutes nuances, dans le but d'en retirer une, n'ont pour se guider dans cette opération, faute de tact *chromatoscopique*, que des impressions sans rapport avec l'objet de leur recherche, et par suite sans valeur.

Mais vous, demandera-t-on, peut-être, qu'elle est la couleur de la boule qui vous est échue par le sort.

Ma foi, répondrai-je sans fausse honte, je n'ai pas encore retiré la main du sac.

D[r] E.

Nous devons à l'obligeance de notre ami, M. Millaud, cadet, communication de l'intéressant récit suivant qu'il a puisé lui-même dans un volume qui lui tomba inopinément sous la main. Nous ne pouvons que l'en remercier vivement et engager les lecteurs de la *Vie Posthume*, qui auraient à leur connaissance des faits également intéressants, de vouloir bien l'imiter.

REMARQUABLE PHÉNOMÈNE D'APPARITION

M. le docteur Harisson raconte dans les " Mémoires d'un Médecin " qu'il fut appelé auprès d'un de ses clients, homme savant et sage, M. E*** :

Qu'avez-vous ? lui dis-je en lui tâtant le pouls, dont l'irrégularité m'effraya.

Je suis un peu agité, me répondit-il en s'efforçant de sourire ; un événement extraordinaire en est la cause. Vous aurez peine à y croire, car moi-même je ne puis me le persuader, et cependant je l'ai vu... bien vu. —

Hier soir, après avoir pris le thé, ma nièce se trouva indisposée, et se retira. Je restai encore un quart d'heure au coin du feu, et, prenant ensuite une chandelle, je me dirigeai vers mon laboratoire ; car j'ai, tous les soirs, avant de me coucher, l'habitude d'y jeter un coup-d'œil pour voir si tout y est en bon ordre.

En ouvrant la porte, j'aperçus, à mon grand étonnement, un Monsieur, vêtu de noir. Il tenait à la main une petite bougie qui ne jetait autour de lui qu'une vague clarté. Je m'arrêtai, comme frappé de stupeur. L'étranger n'eut pas l'air de m'apercevoir ; il fit le tour du laboratoire, remettant chaque chose en place avec toute l'agilité d'un homme parfaitement au fait de la besogne. Il ferma les armoires, rangea les vases et les ustensiles, mais ne fit pas le moindre bruit... Oh ! si je l'ai bien vu ! Je l'ai vu aussi distinctement que je vous vois ; mais j'étais si saisi de crainte que je n'osais l'interrompre. Je le contemplais en silence. Il entra dans mon cabinet, démonta mon télescope, le renferma, remit dans sa case mon nouveau chronomètre, s'approcha de mon bureau, en prit la clé, renversa mon encre dans les cendres et jeta mes plumes dans le feu. Ensuite il s'avança lentement vers moi, s'arrêta un instant pour bien me regarder, et secoua tristement la tête. Sa bougie s'éteignit, et je n'aperçus plus rien.

La figure pâle et triste du fantôme semblait ne pas m'être inconnue ; elle me rappelait les traits du célèbre Boyle, tels que les

représente la gravure qui forme le frontispice de son " traité de l'air atmosphérique ". Dès que je fus un peu revenu à moi, je pris l'ouvrage et j'examinai le portrait. C'était bien lui. Sans doute, il est venu m'avertir de me disposer à fermer boutique, c'est pour moi un présage de mort.

Quoi ! vous vous laisseriez influencer par un songe, une vision ? vous homme sage, savant et philosophe !

« — Ah ! mon ami, cette vision toute extraordinaire et incompréhensible qu'elle est, ne ferait aucune impression sur moi si elle n'était conforme aux tristes pressentiments de mon cœur. Tout semble s'accorder pour prédire ma mort. Ces instruments que Boyle a si soigneusement remis en ordre, ma main ne doit plus les toucher. Docteur, je vous le répète, tout, autour de moi, semble m'avertir de fermer boutique. »

Je rentrai chez moi, agité d'un sentiment de crainte vague et indéfini. Je ne pus m'endormir que bien tard, et j'ouvrais à peine les yeux que mon domestique me remit la lettre suivante ; je reconnus l'écriture de l'ami qui m'avait introduit chez M. E***.

« Hâtez-vous de venir, cher docteur ; une attaque de paralysie a frappé ce matin à sept heures et demie notre excellent ami E***. Je crains pour ses jours. »

... Quelques jours après il mourait.

Extrait des " Mémoires d'un Médecin ", par le docteur Harisson traduit de l'anglais. Paris, librairie de Dumont, 1833.

La Vie Posthume publiera prochainement la deuxième partie de l'étude si remarquée de l'Esprit Jean : **l'Existence « la Vie »**

CLÉRICALISME ET LIBRE PENSÉE

Le passé qui s'écroule, l'avenir qui s'édifie. Immuabilité du dogme et intolérance d'un côté ; liberté de pensée et science progressive de l'autre. En politique, en philosophie, en science, il est facile de constater ces deux tendances caractéristiques de la pensée humaine : la vieillesse qui s'endort dans les souvenirs du passé, la jeunesse qui s'éveille aux espérances sans fin de l'avenir.

Si opposé que l'on soit aux opinions extrêmes, si opportuniste — c'est le mot consacré — que l'on puisse être encore pour ce qui

est de l'application des idées nouvelles, il faut pourtant se décider à entrer dans l'un ou l'autre camp, si l'on ne veut éternellement jouer le rôle de pendule automatique, allant tantôt de droite et tantôt de gauche, sans nul profit pour soi-même et pour les autres. Mais ce n'est pas toujours chose facile ; tous nous avons plus ou moins quelques attaches dans le passé ; ce n'est pas en vain que notre jeunesse a été bercée sur les genoux des aïeux et si l'avenir nous paraît souriant de séduisantes promesses, bien des hésitations et des défaillances nous restent encore à surmonter pour nous débarrasser hardiment de nos illusions de jadis et marcher vers le Progrès, sans aucune arrière-pensée.

C'est par une sorte de respect humain, exigence mondaine à laquelle on se plie bien souvent encore, que l'on retarde volontairement la marche progressive des idées. On ne croit plus à l'idole mais on n'ose la renverser, la croyant encore nécessaire et utile à la moralisation de l'humanité; on connaît l'erreur mais on la laisse encore subsister, de crainte de ne pas posséder une assez grande part de vérités pour la remplacer.

Il y a dans le cœur humain, un besoin irrésistible d'idéal que les religions de toute sorte ont toujours su exploiter à leur profit. Cet idéal, volupté de l'âme qui se plaît à créer des idoles et à les parer des brillantes couleurs que suggère l'imagination, il faut savoir le respecter, il faut compter avec lui, car il est indispensable au sentiment humain, et c'est pourquoi, placé entre la négation qui supprime tout et l'affirmation sans preuves, que contredit la raison, la pensée anxieuse et troublée semble devoir rester dans une indécision continuelle, ne pouvant plus croire au passé, mais voulant cependant pouvoir encore espérer dans l'avenir. C'est de cette indécision, raison qui nie et doute puis craint,que naissent les croyances bâtardes, les plus dangereuses sans contredit, car sous des apparences de logique elles dissimulent encore les enfantines théories du passé.

C'est ainsi que le spiritisme, dont les principes sont basés uniquement sur l'observation méthodique des faits, et qui, par cela même, aurait le droit de s'intituler la seule théorie réellement positive, semble s'éloigner de son véritable but, essentiellement démonstratif et tolérant, pour imposer, comme articles de foi, une série de conclusions prématurées et dont les racines mystiques, évoquent beaucoup trop encore le souvenir dogmatique des intolérances religieuses de jadis.

On a cru si longtemps à un Dieu personnel, Dieu vengeur et terrible, seul dispensateur des peines et des récompenses, monarque absolu régnant sur l'univers et le manipulant au gré de ses caprices ; on a cru si longtemps à l'efficacité de prières tranformées en humbles suppliques demandant des grâces ou des pardons ; on a si longtemps considéré comme indispensables les formes extérieures, dont la pensée se revêt pour exprimer l'élan de son sentiment, que l'on n'ose point supprimer tout d'un coup ces derniers vestiges mystiques et reconnaitre franchement les seules vérités susceptibles de faire progresser l'humanité et qui sont : le culte de la conscience, l'adoration du Bien et du Beau et la liberté de pensée. Ne craindre d'autre juge et d'autre vengeur que cette voix intérieure qui résonne toujours dans les replis les plus secrets de la conscience et qui dit à chacun : ceci est bien ou ceci est mal ; entourer d'un culte d'amour tout ce qui est Beau et Bon ; penser librement, sans contrainte et sans crainte de blasphémer, n'est-ce pas là, satisfaire à toutes les exigences idéales de l'âme humaine et lui permettre de prétendre à tous les progrès, à toutes les aspirations ?

Nier Dieu, nous semble aussi puéril que de l'affirmer, car comment pourrait-on se prononcer logiquement sur ce qui est incompréhensible ; mais expliquer par une volonté divine, toujours prête à décréter la punition ou la récompense, tout ce qui paraît être au-dessus de l'action humaine actuelle, nous paraît beaucoup plus puéril encore. Que deviennent l'idéal et l'aspiration vers le progrès infini, si nous posons toujours des bornes immuables à la puissance humaine ? Si tout ce qui nous paraît inaccessible aujourd'hui, doit l'être toujours, si une volonté supérieure, s'est réservé le droit éternel de régner sur un horizon qui ne doit jamais nous appartenir — et nous le supposerions ainsi en la faisant sans cesse intervenir dans la production des effets au-dessus de nos moyens d'action actuels — nous sommes donc limités dans notre progrès, et à quoi sert alors de lutter et de souffrir si ces luttes et ces souffrances ne doivent pas nous ouvrir la route de l'infini ?

Que le catholique pense ainsi, soit ; il est d'accord avec ses principes ; considérant l'existence présente comme l'unique manifestation charnelle de l'être, après laquelle doit commencer pour lui toute une éternité de souffrances ou de béati-

tude, selon qu'il aura bien ou mal agi durant cette période d'épreuve si courte par rapport à la durée infinie de la punition ou de la récompense, il ne peut, lui, que limiter la puissance humaine et faire intervenir à chaque instant dans les actes supra-terrestres la main régulatrice d'un Dieu dispensateur. Mais le spirite, c'est-à-dire celui qui ne voit dans l'existence actuelle que l'une des multiples manifestations du moi individuel, qui fait remonter la conscience et la liberté à l'atome, pour les suivre toujours grandissantes et plus actives dans les innombrables variétés des espèces et les supposer infinies dans leurs perfections ; le spirite qui sait que chaque étape charnelle est précédée et suivie d'un mode d'existence où les facultés plus développées, agrandissent le rayon de l'action individuelle ; le spirite qui compare la grandeur relative de son monde à la goutte d'eau qui se perd dans un océan sans fin ; comment pourrait-il donc celui-là, qui découvre chaque jour un nouvel horizon, mettre des bornes à la puissance humaine et dire: là finit l'action de la créature, et commence celle du créateur.

Il fut un temps, où les phénomènes naturels, alors inexpliqués, étaient attribués à des puissances célestes. Quand le tonnerre grondait c'était Jupiter qui de sa main puissante foudroyait les humains ; la mer était-elle en courroux, c'était Neptune en colère, et la blonde Cérès, déesse des moissons, recevait chaque jour l'humble supplique du laboureur.

La science aidée du bon sens, a depuis longtemps chassé les Dieux de l'Olympe ; si quand éclate l'orage il est encore de bonnes femmes pour implorer Ste Barbe, le savant, plus judicieux et plus pratique, sait mieux qu'elles se préserver de la foudre en se couvrant de soie ; les tempêtes sont prédites à l'avance ; et le laboureur intelligent sait que la moisson de son champ dépend beaucoup plus de son travail et de ses soins que de prières inutiles et banales.

A mesure que par le progrès l'humanité voit s'étendre le rayon de son action, elle recule d'autant celui de l'action divine, et plus consciente de sa force et de son pouvoir à venir, trouve dans cette confiance un levier puissant pour l'aider à acquérir de nouvelles forces et de nouvelles connaissances.

C'est à nous, spirites, dont la devise doit être liberté et tolérance, qu'il appartient de répandre ces idées ; connaissant la nature de ces puissances, soi-disant surnaturelles et qui ne sont, en réalité,

que nos devanciers et nos successeurs dans la chair, comme nous serons peut-être demain leurs égaux ou leurs voisins dans l'espace, nous devons faire comprendre à tous que si la puissance humaine est restreinte ici-bas, elle est multipliée dans des proportions infinies pour d'autres de même nature que nous, mais nous ayant devancés dans la perfection, et qu'il est par suite puéril d'attribuer tout ce qui est au-dessus de notre pouvoir actuel à une seule personnalité divine sans cesse préoccupée de nos mesquines passions et de nos égoïstes doléances.

Voir partout l'action divine dans les petits effets comme dans les grands, c'est la faire rentrer dans le domaine du positivisme, la rabaisser, l'*indiviniser* pour ainsi dire en l'individualisant, tandis que la placer dans le domaine de l'Idéal, avant les causes premières et après les causes finales, c'est laisser au sentiment et à la pensée la liberté de s'exhaler dans une muette et ineffable contemplation et donner à l'âme humaine la vague intuition de sa dernière et de sa plus noble aspiration.

E. LEBAY.

Bien que nous ayons été amenés à nous occuper déjà à deux reprises de la médiumnité Slade, nous reproduisons volontiers la lettre suivante que nous adresse à la dernière heure notre obligeant ami, M. Roux, et qui offre à la *Vie Posthume* l'occasion de témoigner une nouvelle fois de son absence de tout parti pris touchant les facultés médianimiques du Dr Américain.

UNE NOUVELLE VISITE A M. SLADE

Paris, 26 août 1880.

A M. le Directeur de la " Vie Posthume " à Marseille

Mon cher Directeur,

Permettez-moi de venir à mon tour vous faire connaître le résultat de la séance à laquelle j'ai assisté hier, chez M. Slade, en compagnie de M. Blin, secrétaire de la société parisienne des études spirites.

Plus heureux que notre honorable président, M. Poignard, j'ai eu l'avantage de rencontrer dans la... " personne " de l'Esprit qui assiste le médium ordinairement, les dispositions les plus favorables à la production des phénomènes qui constituent en quelque sorte sa spécialité.

Aussi, pour rendre hommage à la vérité, dois-je dire sans restriction ce qui s'est passé en ma présence et celle de M. Blin.

Je passe sur les détails qui ont trait à la disposition du local, de la table, des chaises, etc. que vos lecteurs connaissent déjà par les relations précédentes, et j'arrive directement aux phénomènes, en suivant l'ordre dans lequel ils se sont produits.

M. Slade, après avoir pris place à l'un des bouts de la table, *les jambes complètement en dehors*, nous invita à nous placer, l'interprète, M. Blin et moi, dans l'ordre qui nous plairait, autour de la table, ce que nous fîmes, en occupant, M. Blin et l'interprète, le côté opposé au médium, et moi le côté le plus rapproché du leur. Nous fîmes alors la chaîne des mains sur la table. Nous avions à peine réuni nos mains qu'un craquement *très prononcé* se produisit dans la table d'abord, puis dans les chaises, et enfin dans tous les meubles de l'appartement. La chaise sur laquelle était le médium se souleva à plusieurs reprises sur les deux pieds de devant, bien que le médium fut assis et que ses deux mains fussent toujours restées *sur* la table, puis frappa rapidement plusieurs coups sur le plancher.

Enfin, un véritable roulement de coups frappés dans tous les sens aurait pu faire croire à la présence dans le salon d'une légion d'esprits, s'abritant derrière leur invisibilité pour faire tout ce tapage.

Pendant ce temps, M. Slade prit sur un meuble une ardoise dont il nous laissa voir les deux faces ; il y plaça un fragment de crayon ne portant aucune trace d'usure, puis, il recouvrit le tout d'une autre ardoise qu'il nous laissa également examiner des deux côtés, et que nous reconnûmes, comme la première, vierge de toute écriture.

Prenant alors par un bout les deux ardoises ainsi disposées, dans sa main droite, il les plaça sur ma poitrine en m'invitant à les tenir par le bout opposé, ce que je fis ; et nous attendîmes !

Il est bon de noter en passant que cela avait lieu à 10 heures du matin et dans une pièce parfaitement éclairée.

Quelques secondes s'étaient à peine écoulées que nous entendîmes *distinctement* le bruit que faisait entre les deux ardoises le crayon en écrivant, et sans qu'aucun mouvement des doigts fût fait par le médium dont je surveillais attentivement la main qui tenait l'ardoise.

Ce bruit dura environ deux minutes, après lesquelles nous entendîmes un coup sec, puis, plus rien !

Nous séparâmes alors *nous-mêmes* les deux ardoises dont l'une portait six lignes d'écriture, quatre en anglais et deux en français, écrites très lisiblement et en caractères assez saillants.

La phrase en anglais fut traduite par l'interprète, et disait à peu près ceci : *bientôt on ne contestera plus la réalité des phénomènes ni la sincérité du médium. Cette vérité s'imposera quoi qu'on puisse faire pour l'empêcher.*

La phrase écrite en français nous remerciait d'avoir, par notre attitude, favorisé la production des phénomènes dont nous avions désiré être témoins et nous annonçait que nous allions en avoir d'autres.

En effet : M. Slade nous ayant priés de poser une question précise, j'en posai une toute personnelle et il y fut répondu par l'écriture directe toujours de la manière la plus concluante et de la même façon.

Voulant nous rendre compte de l'effet produit sur le crayon par cette écriture directe, nous constatâmes que l'un des côtés était usé d'une façon très apparente.

Sur notre demande M. Slade voulut bien provoquer un autre phénomène non moins concluant que les précédents.

Il plaça dans sa main droite une des deux ardoises et l'appuyant contre l'un des bords de la table sous le plateau, il reçut un choc violent, l'ardoise lui fut violemment arrachée des mains; elle se montra très ostensiblement à l'autre bout de la table comme si une main invisible l'eût tenue et présentée, puis passa dans la main de M. Blin qui la reçut sous la table et fut on ne peut plus étonné de voir se produire à son adresse un tel phénomène que la distance où il se trouvait du médium rendait impossible par l'action personnelle de ce dernier ; plus d'un mètre les séparait.

En même temps, M. Blin sentit comme un courant d'air froid sur sa main. Une chaise restée libre du côté opposé au médium fut violemment renversée. Le médium se sentit touché, dit-il, comme par une main de chair, et, sur le désir que nous exprimâmes d'être, si possible, l'objet d'un attouchement semblable, M. Blin sentit une pression marquée sur le genou gauche pendant que moi je recevais un coup sur la jambe droite.

Tout ceci se fit en moins de temps qu'il n'en faut pour le racon-

ter et dans des conditions qui défient toute possibilité de supercherie, car le médium était resté immobile, et la distance qui le séparait de nous, à l'endroit touché, était de plus d'un mètre ainsi que je l'ai déjà dit.

Un autre esprit ayant manifesté le désir de se communiquer, on recommença l'opération des ardoises en ayant soin de laisser visible la main du médium ainsi qu'une partie des ardoises et de n'engager que les deux tiers au plus de ces ardoises sous la table.

Cette fois encore, nous entendîmes distinctement le travail du crayon sur l'ardoise et nous vîmes en la retirant, au bout de deux ou trois minutes, une communication écrite entièrement en français et reproduisant à quelque chose près ce qui avait été écrit en anglais la fois précédente.

Enfin. M. Blin ayant demandé si on ne pourrait pas obtenir l'écriture directe *sans placer les ardoises sous la table*, le médium répondit qu'il allait essayer.

Il prit alors une seule ardoise que nous vérifiâmes des deux côtés; puis, après avoir placé préalablement *sur la table*, un fragment de crayon, il mit l'ardoise par dessus et nous dit de poser une question. Je demandai si j'étais médium — aussitôt, un grattement de courte durée se reproduisit sur l'ardoise que nous enlevâmes et sur laquelle nous pûmes lire très distinctement le mot *non*, écrit en gros caractères. Ce phénomène clôtura la séance.

Je dois ajouter que pendant tout le temps que nous sommes restés là, l'attitude de M. Slade a été on ne peut plus correcte. Nous nous sommes donc retirés *parfaitement convaincus de sa sincérité* comme de l'absence de toute supercherie de la part de l'interprète. Tel est, mon cher directeur, le récit *fidèle* de cette séance à laquelle j'aurais bien vivement désiré voir assister notre président qui certainement n'aurait cette fois conservé aucun doute, étant donnée son entière bonne foi.

Votre bien dévoué,

J.-B. Roux.

Je certifie l'exactitude entière, et dans les moindres détails, du récit de M. Roux.

Em. Blin.

Remarque.— Etant donnée l'égale et complète bonne foi de nos deux correspondants et amis MM. Poignard et Roux, et, néanmoins, leurs relations, au point de vue de l'authenticité des

résultats obtenus, concluant d'une façon diamétralement opposée, que faut-il en penser ? A notre avis, tant que l'opinion des visiteurs restera contradictoire et ne sera pas ou constamment édifiée ou constamment suspecte, l'hypothèse de l'intermittence — qui ne contredit ni la parfaite authenticité des phénomènes dans certains cas, ni la fraude inconsciente ou volontaire certaines autres fois — ne sera pas dissipée. Ce qui jusqu'ici est incontestable c'est que les esprits qui assistent M. Slade ne favorisent pas, volontairement ou non, tous les visiteurs, et qu'il n'est pas donné non plus à ces derniers de jouir des mêmes privilèges de contrôle. On a pu voir, en effet, que MM. Roux et Blin, avaient eu toutes les facilités d'examiner les ardoises, tandis que dans le cas de M. Poignard il y a eu, de la part du médium, intention manifeste de ne pas laisser à notre ami la même liberté. Nous ne pouvons que le regretter et souhaiter que désormais les visiteurs n'aient plus qu'à se louer de la complaisance impartiale des esprits et de l'attitude toujours correcte du médium.

M. G.

Rectifications à la Lettre du Groupe Marin

(Publiée par la *Revue Spirite* du 15 août dernier)

Nous recevons, de la part du Groupe Jean, communication de la lettre suivante :

A Messieurs les Administrateurs de la " Revue Spirite "

Messieurs,

Le dernier numéro de la *Revue Spirite* contient, sous la rubrique " Réponse de M. Marin à la *Vie Posthume* ", un long article visant particulièrement une communication de l'Esprit Jean, insérée dans la *Vie Posthume* de mars 1880.

D'accord avec la note dont vous faites précéder cet article, nous eussions, comme vous, jugé plus convenable et surtout plus solidaire de recevoir directement les réflexions du groupe Marin, soit de vive voix — ce qui nous eût procuré le plaisir de faire la connaissance de spirites marseillais, jusqu'alors inconnus pour nous — soit par notre organe local, la *Vie Posthume*, dont les colonnes seront toujours ouvertes franchement à toutes les contradictions ; la rédaction se réservant toutefois le droit de les souligner de ses réflexions personnelles.

Les membres du groupe Marin ne l'ont point jugé ainsi ; ils ont préféré ouvrir une discussion dans votre estimable revue. Dans quelle intention ? Nous l'ignorons, mais sommes convaincus que votre impartialité ne nous refusera pas d'insérer les rectifications suivantes, que nous vous adressons plutôt à titre d'*hommage à la vérité*, que de réfutation.

1° L'article de l'Esprit Jean, visé dans la réponse du groupe Marin, n'est pas intitulé, Définition de l'Etre, il a pour titre, l'Existence et pour sous-titre la Vie.

2° L'Esprit Jean n'a jamais dit, ni voulu dire, ainsi que le prétend M. Marin, que l'Etre arrivé à la perfection suprême se perdait dans le grand Tout. Nous serions très obligés à M. Marin de vouloir bien nous indiquer les passages où il aurait vu ou cru comprendre une pareille signification en *opposition absolue* avec les théories essentiellement *individualistes et immortalistes* de l'Esprit Jean.

3° L'entrefilet attribué à l'Esprit Alpha, et reproduit en italiques dans la *Revue Spirite*, n'existe pas dans l'article de cet esprit, intitulé " Quid Sentis ".

Alpha considère la prescience de l'avenir comme un déterminisme conséquentiel — ce sont ses propres expressions — et ne dit nullement qu'il ait la certitude de la non possibilité de révélations sur l'avenir. Cette opinion nous semble, en effet, confirmée par les trois faits de *simple prévision* cités par M. Marin.

Ne voulant pas abuser de l'hospitalité de vos colonnes nous n'ajouterons aucune réflexion aux trois rectifications ci-dessus, espérant que le bon sens de vos lecteurs jugera, comme nous, que la première des conditions pour apprécier et surtout pour critiquer une théorie quelconque, c'est de bien la comprendre d'abord, afin de ne pas s'exposer à *dénaturer la vérité*.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments de confraternité.

Pour le Groupe Jean,

E. Lebay.

LA " LUZ DEL ALMA " ET L'ESPRIT JEAN

Nous sommes heureux de constater que l'opinion du « groupe Marin », sur les dictées de l'Esprit Jean, ne fait pas règle. La « *Luz del Alma* », l'un des organes qui honorent le plus la presse spirite, en est une preuve.

Notre confrère de Buenos-Ayres qui, déjà dans son seizième nu-

méro, avait signalé très sympathiquement la première étude de l'Esprit Jean sur *l'existence*, « *la vie* », y consacre dans le numéro suivant un article important. Analysant la théorie de notre collaborateur périsprital, au point de vue de l'uniformité antithétique des deux existences, charnelle et périspritale, le rédacteur de la « *Luz del Ama* » reconnaît l'importance de cette nouvelle donnée, qui explique non plus arbitrairement ou miraculeusement, mais bien rationnellement et par la seule application des lois physiologiques qui régissent la matière, ces deux grands actes de l'existence : la naissance et la mort.

Toutefois, notre confrère émet certaines réserves au sujet du libre choix des épreuves ; libre choix que repousse l'Esprit Jean pour le remplacer par un simple "déterminisme conséquentiel", ainsi d'ailleurs que cela a lieu pour tous les autres actes de la vie. « D'après nous, dit notre honorable confrère, il y a des cas où « l'esprit se réincarne en choisissant l'être matériel, soit pour « remplir une haute mission, soit pour payer des dettes contrac- « tées pendant des existences antérieures, soit dans mille autres « buts. »

Les grandes facultés qui pourraient permettre de remplir de hautes missions, les défauts ou les imperfections qui ont rendu possible la contractation de dettes sont, à notre avis, parfaitement compatibles avec les données de l'Esprit Jean. On comprend, en effet, que ces divers caractères de l'âme doivent influer sur la constitution intime du périsprit, et, par suite, entrer comme principes actifs dans la composition, ou la somme des puissances attractives, qui amèneraient l'être périsprital dans le milieu le plus en harmonie avec sa nature, et cela sans qu'un acte de volonté individuelle se substitue capricieusement à l'action naturelle de la Loi.

Ainsi interprétée, la manière de voir de l'Esprit Jean peut donner, croyons-nous, satisfaction aux objections de notre très honoré confrère. M. G.

VARIA

LA DIDACHÈ

La plupart de nos lecteurs ont certainement entendu parler de la *Didachè* ou *Enseignement des douze Apôtres*, document impor-

tant et qui d'après les critiques remonterait à la fin du premier siècle ou tout au moins au milieu ou à la fin du second. Il fait partie d'un manuscrit découvert dans la bibliothèque du Saint-Sépulcre à Constantinople par Mgr Philotheos Bryennios, métropolitain de Nicomédie, et fut publié par lui vers la fin de l'année 1883. Grande fut l'émotion à ce sujet dans le monde savant et religieux ; les philologues, les érudits, les philosophes, les théologiens, s'emparèrent aussitôt du texte (très court 10 à 15 pages environ) exhumé par Mgr Bryennois, et y cherchèrent de nouvelles données propres à éclairer les origines du christianisme, et le fonctionnement de la primitive église.

Les six premiers chapitres de la *Didaché*, constituent un résumé de l'enseignement, une instruction morale et roulent sur la comparaison des deux voies qui s'ouvrent devant l'homme, la voie de la vie et celle de la mort, qui aboutissent, nous dit le dernier chapitre (XVI), le premier à la survivance pour les bons, le second à l'anéantissement pour les mauvais.

Les préceptes contenus dans cette première partie, n'offrent rien de bien original ; ils forment une espèce de commentaire des commandements de Dieu ; aussi n'est-ce pas sur eux qu'ont porté les efforts de la controverse. Les chapitres VII à XV traitent du baptême, des jeûnes et de la prière, de l'eucharistie, de la discipline ecclésiastique, de l'assemblée du dimanche, des évêques et des diacres ; ils renferment des renseignements intéressants sur la liturgie et les pratiques religieuses des premiers chrétiens et constituent le thème principal des discussions auxquelles a donné et donnera lieu longtemps encore la *Didaché*. Chacune des églises, des sectes, qui reconnaît pour chef et fondateur le Christ, cherche dans ce document, la confirmation de ses croyances, et la justification de son culte et de son organisation intérieure. Catholiques romains et grecs, protestants orthodoxes et libéraux de toutes confessions, tous prétendent y trouver des renseignements et des déclarations conformes à leurs différentes manières de voir. Fait nullement extraordinaire d'ailleurs et qui est la répétition de ce qui s'est produit au sujet de l'interprétation de l'ancien testament, de l'Evangile, des Bibles de l'humanité en général et de toutes les œuvres principales qui résument la civilisation ou offrent un intérêt historique. De la meilleure foi du monde, on ignore, néglige ou passe sous silence, les passages qui contrarient les idées adoptées, tandis qu'on exagère l'importance de ceux qui semblent leur prêter appui. On voit souvent dans les textes ce qu'on désire y avoir. L'éloignement favorise cette illusion d'optique. L'éloignement ici, c'est tantôt l'obscurité de la pensée de l'auteur, tantôt la difficulté

de pénétrer l'esprit d'une langue morte, et de comprendre les mœurs et les idées d'une époque disparue. La *Didachè* a subi le sort commun à tous les documents auxquels on attribue quelque valeur ; et cela d'autant plus nécessairement qu'elle appartient à une période de l'évolution religieuse, mal connue encore quoique ardemment étudiée.

Il n'est pas jusqu'aux spirites qui n'aient scruté cet écrit apostolique dans l'intérêt de leurs doctrines, et l'un des plus éminents, M. Ch. Fauvety, s'appuyant sur un paragraphe du chapitre XI, écrivait dans la *Revue spirite* du 15 décembre 1884 : « Quoi qu'il en soit des procédés en usage, le fait principal se trouve désormais hors de doute : *Les premiers chrétiens se livraient aux pratiques du spiritisme et faisaient parler les tables.* »

Cette affirmation de M. Ch. Fauvéty, semble avoir été généralement acceptée par les spirites, et récemment encore, M. Vincent reprochait à un journal catholique d'avoir passé sous silence le chapitre XI de la *Didachè,* pour n'avoir pas à constater les pratiques spirites des disciples du Christ.

Ayant eu l'occasion de lire dernièrement le travail de M. Paul Sabatier sur la *Didachè,* travail qui contient le texte grec, une traduction et des commentaires, j'ai été fort surpris de trouver que le paragraphe du chapitre XI, souligné par M. Ch. Fauvety (qui s'est servi, croyons-nous, de la traduction de M. Bonnet Maury) ne concordait nullement avec le paragraphe correspondant de la traduction de M. Sabatier.

Voici ce fameux paragraphe :

Traduction de M. Fauvety	Traduction de M. Sabatier
Tout prophète qui parlant en esprit a commandé la table, s'il y touche c'est un faux prophète.	Et tout prophète qui parlant en esprit fait dresser une table, n'en mange pas, mais s'il en mange, il est faux prophète.

Les deux traductions ne concordent pas, ai-je dit, c'est peut-être aller trop loin ; le texte de M. Sabatier est clair, sans équivoque possible, il s'agit de repas servi sur l'ordre des prophètes, dont ces derniers mangent ou ne mangent point ; le texte de M. Fauvety, peut parfaitement, sans fausser la signification des mots, se comprendre dans le même sens ; mais il est un peu obscur, et se prête à la conclusion qu'en a tirée M. Fauvety, attribuant aux premiers chrétiens la coutume de faire parler les tables. Le simple fait que les deux traductions s'accordent dans une même interprétation — celle qui découle, sans hésitation possible, de la traduction de M. Sabatier, — plaide avec force en faveur de cette dernière. Toutefois, c'est là une preuve accessoire.

J'en dirai autant de celles que l'on pourrait invoquer, en ana-

lysant le contexte du chapitre entier (XI). Comme il y est uniquement question de prophètes, d'hommes qui « parlent en esprit, » il paraît assez naturel, aux spirites surtout, que ces prophètes, lisez médiums, dit M. Fauvety, fissent parler les tables. D'un autre côté, ce même chapitre donne des règles pour distinguer les vrais des faux prophètes. Etre discret, ne pas séjourner plus d'un ou deux jours chez une même personne, ne demander, « parlant en esprit, ni argent ni autre chose, constituent des signes favorables ; faire dresser une table, et n'en pas manger, est un acte pouvant rentrer dans la même catégorie.

En fin de compte, c'est à l'étude de l'original qu'il faudrait en venir, pour se former une opinion sérieuse, en admettant que le texte grec soit exempt de toute obscurité.

Je dois reconnaître toute mon incompétence comme helléniste. Un professeur de l'Université à qui j'ai communiqué le texte grec et les deux traductions en présence, s'est prononcé pour l'interprétation de M. Sabatier.

En soulevant à propos d'une phrase de la *Didachè* une petite question de philologie, nous n'avons eu nullement la prétention de la trancher, nous avons voulu simplement attirer sur elle l'attention de la critique.

A de plus érudits que moi la tâche, en se basant sur le texte discuté, de nous faire savoir si les premiers chrétiens « parlant en esprit » faisaient parler la table, ou s'ils se contentaient d'y faire servir le repas.

L'HYPNOTISME DEVANT LA LOI

L'Hypnotisme a apporté dans les études de physiologie cérébrale et de psychologie, un élément de recherche dont il est bien difficile encore d'apprécier la portée, considérable en tout cas. Il a ouvert à ces deux parties de la science un monde de faits inconnus, qui se rapportent aux fonctions les plus élevées de la vie de l'esprit. Les phénomènes de suggestion viennent poser le grave problème du libre arbitre avec une implacable insistance et nous révéler avec une rigueur presque mathématique, dans les relations possibles des volontés humaines, des situations, des dépendances, dont nous n'avions qu'une vague intuition. Il était donc naturel que les travaux dont l'Hypnotisme a été l'objet, trouvassent un écho parmi les moralistes et les jurisconsultes. Aussi, ceux-ci, commençent-ils à s'inquiéter de la science nouvelle, et cherchent-ils à puiser dans les données qu'elle leur fournit, des matériaux et des renseignements utilisables dans leur domaine propre.

Mentionnons simplement quelques indices récents de cette préoccupation des philosophes et des hommes de loi.

Que devient le libre arbitre du sujet hypnotisé se demande M. Ernest Naville, associé étranger de l'Académie des Sciences morales et politiques, dans un mémoire lu à la docte assemblée par M. Picot ; que penser de sa responsabilité si l'acte suggéré accompli est répréhensible ? M. Naville, après avoir reconnu que la responsabilité de l'hypnotisant est indiscutable et absolue, accorde de larges circonstances atténuantes à l'hypnotisé, qui, dit-il, quoique conservant un reste de volonté, puisqu'il n'obéit souvent qu'en partie à son magnétiseur, est trop atteint dans son indépendance d'esprit, pour qu'il soit permis de le juger avec la même rigueur que celui dont il subit les inspirations.

M. Desjardins répond qu'il n'est pas possible de se montrer aussi indulgent, et est d'avis que la responsabilité de l'hypnotisé est entière, sous prétexte qu'il a volontairement aliéné sa liberté et qu'il doit subir toutes les conséquences de son consentement.

Les formules absolues ne sont pas de mise, je crois, dans un ordre de faits aussi complexes, et encore si peu connus. La suggestion n'a, pour ainsi dire, été étudiée jusqu'à présent, que dans les laboratoires de psychologie, et les cliniques des maladies mentales, là où la soumission des sujets était complète, et les actes suggérés sans conséquences fâcheuses, soit par suite de leur nature, soit par le moyen d'artifices d'exécution et d'entente préalable entre les acteurs et les figurants autres que l'hypnotisé. Mais le consentement est-il toujours indispensable, de la part du sujet, et ce dernier d'ailleurs, souvent ignorant et trompé, peut-il prévoir toutes les conséquencs d'un acte aussi simple que celui de se prêter à une expérience qu'on lui présente comme simplement curieuse ou instructive ?

Les conclusions de M. Desjardins me semblent donc bien prématurées et bien sévères.

Les jurisconsultes se sont demandé également, en présence des dangers qui peuvent résulter de l'hypnotisation, si une loi ne devrait pas intervenir pour règlementer l'usage des pratiques magnétiques.

M. l'avocat général, Thomas, prit l'année dernière pour texte de son discours de rentrée à la cour de Nancy (décidément c'est de Nancy, pourrait-on dire au point de vue de l'hypnotisme, que nous vient la lumière ; MM. Liebaut, Bernheim, Beaunis, Liegeois, tous du chef-lieu de Meurthe-et-Moselle) de la *suggestion hypnotique au point de vue judiciaire et légal*. Il conclut à la nécessité de règlementer l'hypnotisme, mais sans en indiquer les moyens.

M. Charles Fourcraux, avocat à la cour d'appel, dans un article publié par le journal, *La Loi*, est plus explicite. Il conseille comme garantie « que le droit de mettre en mouvement cette force qui tue la volonté ne soit laissée aussi qu'à eux seuls (aux médecins qui seuls ont licence d'employer les poisons qui tuent l'homme), et que toute expérience d'hypnotisme en dehors des conditions autorisées soit considérée et punie à l'égal d'un exercice frauduleux de la médecine ».

Les médecins seront certainement très flattés de cette marque de confiance en leur moralité et en leur savoir, que leur octroie M. Foureraux. Ils la méritent peut-être bien. Mais voyez si ce conseil était suivi, quelle bizarrerie et quel imprévu dans les évènements humains : La défense et la pratique du magnétisme, confiées à des hommes qui se sont montrés pendant si longtemps ses plus implacables ennemis ! R.

Un heureux hasard nous mit récemment sous la main un numéro de journal où se trouvaient ces vers charmants, dont l'auteur, inconsciemment sans doute, prend la défense de nos idées.

LA NAVETTE

Tout doit disparaître,
Rien ne peut périr.
Naître : c'est mourir !
Mourir : c'est renaître !

La montagne écoule
L'eau qu'elle contient :
Et l'eau roule, roule,
Rien ne la retient ;
Elle suit, rampante,
La fatale pente
Qu'ici-bas tout suit,
Pente qui l'entraîne,
Ou trouble ou sereine
Vers la sombre nuit.

La Nuit, c'est l'abîme
Où chaque victime
Descend à son tour :
L'Onde à la mer tombe ;
L'Homme vers la tombe
Marche nuit et jour !

Or, l'onde *meurt-elle*
Lorsqu'elle ruisselle
Dans le fond des mers ?
Non ! car le vent passe,
La puise, la chasse,
En remplit les airs...
Et l'onde, en nuage,
Refait le voyage
Qui n'a point de port.
Puis loin de la grève
Le nuage crève...
Tel est notre sort !

Ainsi recommence
L'éternelle danse
Qu'aucune puissance
Ne peut arrêter...
Tout vient de la tombe
Et tout y retombe
Pour en remonter !

Tout doit disparaître,
Rien ne peut périr.
Naître : c'est mourir !
Mourir : c'est renaître !

SPÉNOSA.

La Folie Religieuse. — Sous cette rubrique on lit dans le *Petit Provençal* du 13 août dernier, l'entrefilet suivant :

« Un cas de folie religieuse, poussée jusqu'au crime, vient de se « produire dans le département des Hautes-Alpes : Deux sœurs, les « nommées Marie et Christine Ollagnier, âgées de quarante-cinq « et quarante-sept ans, habitant Fontchristiann, près Briançon et « qui vivaient ensemble dans la plus tendre union, se faisaient « remarquer par leur dévotion poussée jusqu'au mysticisme, jouis- « sant d'une honnête aisance, car elles possédaient ensemble plus « de 40.000 francs, elles consacraient leur temps aux exercices de « piété. Lundi dernier Catherine Ollagnier annonça à sa sœur que « dans la nuit Dieu lui était apparu et qu'il lui avait demandé de « se sacrifier, comme preuve de son affection pour lui. Marie ne « trouva pas, paraît-il, cette demande étrange et consentit à mou- « rir pour être agréable à sa sœur et à Dieu.

« Mardi, après avoir entendu la messe, les deux sœurs sont ren- « trées à leur domicile, ont pris une tasse de café et aussitôt après, « Catherine, à l'aide d'un rasoir, a fait à Marie deux larges bles- « sures à chaque pied ; la victime, d'après la version de la survi- « vante, répétait sans cesse : « Jésus-Marie, mon espérance, mon « sauveur ! » Pendant ce temps, Catherine recueillait le sang qui « coulait des blessures de sa sœur pour le conserver, a-t-elle dit, « comme relique.

« Quand Marie fut morte, sa sœur l'habilla de blanc ; puis, se « rendit chez un notaire de Briançon pour déposer le testament « de sa victime. Elle raconta à cet officier ministériel, que Dieu lui « avait ordonné de tuer sa sœur et aussi de brûler toutes les va- « leurs qu'elle possédait et qu'elle s'était en tous points, conformée « à la volonté du Très-Haut. On a retrouvé les numéros de ces « valeurs. Catherine Ollagnier, qui a été arrêtée, sera soumise à « l'examen d'un médecin aliéniste. »

Cet exemple de fanatisme, renouvelé d'Abraham, prouve que si le mysticisme n'a pas d'âge il n'a pas non plus de borne.

Catherine Ollagnier, qui a été arrêtée, sera soumise, est-il dit, à un médecin aliéniste.

S'il est vrai qu'aux yeux de la société un tel acte d'aberration soit plus que du fanatisme, que ce soit de la folie, comment expliquer que l'exemple de l'ancien patriarche, dont l'aberration, en consentant à l'immolation de son fils Isaac, n'était pas moins grande, soit offert aujourd'hui encore, à la jeunesse des écoles, comme un modèle d'obéissance héroïque ?

Ce n'est pas de cette façon que l'on arrivera jamais à couper à la racine un arbre capable de porter de pareils fruits. Si l'on y

veut parvenir, qu'il soit une bonne fois universellement admis que Dieu n'a jamais apparu ni parlé à personne, qu'il demeure invisible, et à l'état de pur idéal, aussi bien aux morts qu'aux vivants et que — ainsi que l'exprima un jour éloquemment Alpha — bien imposteur est celui qui dit être l'envoyé de Dieu et parler en son nom. — M. G.

Merci à l'*Ere Nouvelle* du témoignage de ses fraternelles sympathies qu'elle veut bien adresser à la *Vie Posthume* à l'occasion de sa deuxième année.

Merci également à la *Pensée Libre*, dont chacun des numéros justifie le titre en marquant un pas de plus dans la voie de la libre-pensée, et qui salue également notre deuxième année en termes trop flatteurs pour ne pas les reproduire : « La *Vie Posthume* de Marseille, vient de rentrer dans sa deuxième année « avec le mois de juillet. Nous sommes heureux de féliciter les « hommes de cœur qui ont entrepris la tâche difficile de débarrasser le spiritisme des énervantes mysticités qui l'obscurcissent.

Merci enfin à *Marseille-Républicaine*, qui a bien voulu spontanément et gracieusement annoncer notre dernier numéro en signalant à ses lecteurs l'article de notre ami Révola "confession d'un matérialiste".

La Lumière, *Revue bi-mensuelle, abonnement : un an, 6 fr. pour tous pays.* — Nous apprenons avec plaisir la prochaine réapparition de cette publication que sa Directrice, Mme Lucie Grange, avait dû interrompre, après quatre ans de succès, par suite de la maladie et du décès de M. Adolphe Grange, dit Jean Darcier, son mari de regrettée et sympathique mémoire.

S'adresser pour tous les renseignements à Mme Lucie Grange, Boulevard Montmorency, 75, Paris.

La Petite Revue Juridique, *Recueil mensuel de Législation, Jurisprudence, Contentieux agricole, Arrêts des Cours et Tribunaux, Echos Judiciaires, Chronique, Variétés, etc. Sous la direction de M. Boucher, Juge de Paix de Montdidier (Somme).* — Nous signalons cette publication, avec laquelle la *Vie Posthume* se fait un plaisir de faire échange, à ceux de nos lecteurs qui, tout en s'intéressant aux choses de l'autre monde, ne seraient pas fâchés à un moment donné d'avoir un bon conseiller sur lequel ils puissent compter pour les éclairer et les guider en toute franchise et sincérité dans les choses de celui-ci, particulièrement en ce qui concerne les sentiers obscurs et obstrués du domaine judiciaire.

Le Directeur-Gérant : Mme George.

Marseille. — Imp. Générale Achard et Cie, rue Chevalier-Roze, 3 et 5